

Kourou, le 20 janvier 2002

Un point sur les actions contre la violence

Vendredi 21 décembre 2001 s'est tenue une
REUNION SUR LA SECURITE A LA MAIRIE DE KOUROU
Durée de la réunion : 2 heures

Etaients présents (selon la feuille de présence, dans l'ordre de signature) : Centre Spatial Guyanais (Patrick Lamongie), Collectif des Habitants de Kourou (Guy Carreno, président) ; Union des Commerçants Libéraux et Artisans de Kourou (Yvan Ducoudray, secrétaire) ; Dir. Dep. CSE (Catherine Gros) ; Direction santé et prévention sociale (Sylvie Alter) ; DSDS (Christian Ursulet) ; Education Nationale (Etienne Barthès, inspecteur) ; Renseignements généraux (Gérard Faugère) ; Gendarmerie (capitaine Vincent Sciacia) ; Justice (Anne Kayanakis, procureur de la République) ; Préfecture (Patrick Espagnol, directeur de cabinet du préfet) ; Mairie de Kourou (Jean-Etienne Antoinette, maire) ; conseillers municipaux (François Gril, Patricia Lucas, Françoise Hermin, Roger François, Conrad Ringuet, Maryse Pariente) ; personnel de la municipalité (Bernard Quémon, chef de cabinet du maire ; Urbain Belliard, directeur général des services ; Guy Casca, responsable de la police municipale) ; Contrat de Ville (Jeanne Varlin, chef de mission) ; SIMKO (Alain Fourmont) ; Protection Maternelle et Infantile (Sylvie Bosmambrun) ; Mo Ké Rivé (Roger Lebaut) ; AKATI'J (Jacqueline Audouit) ; Femmes de Kourou (Patricia Calut, Odile Farjat, Cathy Oudre, Janot Champenois, Françoise Burglin).

D'autres personnes étaient présentes (mais ne figurent pas sur la feuille de présence) : Dominique Jean-Louis (Simko), Christine Thébault (Ligue des Droits de l'homme), Sylvie Horth, Edmard Bannisse, Mme Lançon, et d'autres que nous oublions peut-être ici...

Des grandes lignes de cette réunion, il ressort que si la délinquance est majoritairement le fait de jeunes (avec un taux important de jeunes majeurs), et souvent liée à la drogue, la violence est d'abord d'origine familiale.

Un énorme travail de prévention reste à faire à Kourou. Auprès des familles comme auprès des jeunes. A défaut de structures fédératrices opérationnelles, les différents acteurs chargés de la prévention semblent se côtoyer sans vraiment se connaître, et n'avoir aucune action commune.

Les moyens sont très souvent dénoncés comme insuffisants (insuffisance de budget, de locaux et de personnel formé, manque d'écoute et de structures de concertation). D'où une importante déperdition d'énergie.

Il a été décidé de remettre en route des structures fédératrices comme le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, ainsi que le Conseil Départemental de PD, de même que devrait être relancée l'étude préalable au Contrat Local de Sécurité, qui doit être menée par un cabinet local, et sans laquelle il ne peut être mis en place.

L'idée d'un observatoire de la délinquance a été suggérée.

Rendez-vous a été pris pour le jeudi 31 janvier 2002, même lieu.

En annexe, un bref résumé des principaux thèmes et interventions du 21 décembre 2001 (seules les citations exactes sont balisées par des guillemets).

Bref résumé des principaux thèmes et interventions du 21 décembre 2001

(seules les citations exactes sont balisées par des guillemets).

Les mères en détresse :

Sylvie Bosmambrun : Les mères sont de plus en plus en situation de SDF, on fabrique déjà là de futurs délinquants. Insuffisance de moyens et de suivi des mères. Il faut éduquer les petits enfants. Pas assez de place dans les maternelles. (PM - Sylvie Bosmambrun)

Violence familiale :

Christian Ursulet : Sur 430 personnes prises en charge pour coups et blessures à Cayenne sur les 6 premiers mois de l'année, plus de 50 % des cas étaient des cas de violence au sein même de la famille (DSDS - Christian Ursulet).

Propos confirmés par le capitaine de gendarmerie de Kourou : il y a une grande violence dans le comportement de tous les jours : au 30 novembre, 214 faits de coups et blessures sont des cas de violence conjugale, entre enfants, famille et voisins.

Observatoire de la délinquance :

Christian Ursulet : la misère génère l'exclusion, la toxicomanie, la violence ; la violence est très liée à la forme de la toxicomanie ; quand il faut trouver 100 f à 200 f par jour pour le crack, tous les moyens sont bons. (DSDS - Christian Ursulet)

Anne Kayanakis : Il reste à mettre en place le bon outil pour recueillir les renseignements ; une instance de concertation spécialisée est à envisager. Pas d'observatoire pour analyser les réponses données par la justice (Procureur de la République - Anne Kayanakis).

La délinquance et la gendarmerie de Kourou :

Capitaine Sciacia : la délinquance est de plus en plus violente. S'il y a baisse des cambriolages, chute notable des violences dans la rue (vols à l'arraché, etc), moins de vols dans les commerces (résultat dû aux patrouilles pédestres), par contre il y a augmentation très forte des vols à main armée, souvent repérés, prémédités, bien organisés. Le changement d'attitude des délinquants est préoccupant. La réponse est difficile. De gros problèmes de surveillance des quartiers. La gendarmerie travaille beaucoup avec les associations, notamment dans le quartier de l'Anse. Les violences scolaires restent marginales, mais des problèmes subsistent aux sorties des établissements scolaires. La gendarmerie a un impératif important : la résolution de l'enquête judiciaire. De gros efforts restent à faire dans l'accueil des victimes. Les travaux d'amélioration des conditions de reconnaissance des agresseurs par les victimes seront faits impérativement au cours du 1^{er} trimestre 2002. Les contrôles sur Saint-Elie ont été renforcés. (Gendarmerie de Kourou - capitaine Sciacia).

A la question posée par le représentant de l'UCLAK concernant le reflux éventuel sur Kourou des clandestins chassés des sites d'orpillage de Saint-Elie, le capitaine Sciacia a répondu que rien ne lui permettait d'établir un lien direct avec la délinquance à Kourou.

Anne Kayanakis : les taux d'élucidation à Kourou sont très nettement supérieurs à ce qu'on peut voir ailleurs et le chiffre des comparutions immédiates est supérieur à celui de la Martinique malgré la moindre importance de la population de la Guyane (Procureur de la République - Anne Kayanakis).

Les acteurs de la prévention :

Ils regrettent le manque de moyens pour mettre en œuvre les actions qu'ils proposent.

L'AKATI'J, dont le champ d'action est entre autres la lutte contre la toxicomanie : les dossiers de projets ont été présentés mais aucune réponse n'a été apportée. L'AKATI'J regrette aussi le manque

de moyens humains et de locaux : il serait important d'avoir des locaux dans chaque quartier.

Mo Ké Rivé : des actions avaient été proposées pour tous les quartiers de la ville, mais faute de moyens, ces actions ont été limitées au quartier de l'Anse

Difficulté aussi pour les associations, sur des opérations ponctuelles, de pérenniser leurs actions, et d'identifier la structure susceptible de financer leur action : à qui demander les budgets ? Difficulté confirmée par Patrick Espagnol (préfecture) : Le problème est de mettre en face le dossier et le financement et de formaliser les besoins et les projets. Il y a une masse d'infos qui se perdent en route. Attention aussi aux distorsions dans l'utilisation des crédits.

Difficulté d'obtenir des locaux pour tenir des réunions (la Cellule d'Aide aux victimes de la Ligue des Droits de l'Homme, qui a reçu des avocats pour des consultations gratuites, n'a pas pu tenir de réunion à Kourou, faute de salle, les avocats ont dû repartir sur Cayenne).

Catherine Gros (Protection Judiciaire de la Jeunesse) : Les locaux de Kourou sont une antenne du centre de Cayenne. Ils répondent en priorité au pénal. Pour Kourou, il y a notamment 6 mineurs incarcérés. Il manque un travail de cohésion.

Le rôle de la Justice :

Anne Kayanakis : Le rôle de la justice se situe d'abord dans le domaine répressif. Il y a un malaise, c'est sûr. Les retours sont déformés, il y a une défiance envers la justice. La réponse de la justice est pourtant très ferme. Un constat : la violence est souvent liée à la toxicomanie.

Pour la population mineure, la réponse de la justice est d'abord éducative, mais il existe très peu d'alternatives à l'incarcération pour les très jeunes qui n'ont pas d'antécédents judiciaires.

Tous les mardis et les vendredis, les séances de comparution immédiate sont ouvertes au public. Le procureur a vocation de participer aux structures de prévention, il n'en est pas le chef de file. Si on ne crée pas des instances adaptées de concertation, il y a déperdition d'énergie. Mieux on mesurera les données de la réalité, mieux on évaluera les réponses. « Il faut mettre de l'ordre dans nos propos, dans nos projets » (Procureur de la République - Anne Kayanakis)

La Préfecture et la sécurité :

Patrick Espagnol : Les mesures annoncées par Christian Paul ont toutes été mises en application. Des relations internationales sont en cours avec le Suriname et le Guyana. Une amélioration du système de communication est à mettre en œuvre.

Il faut créer des instances de concertation et réactiver les structures existantes (CCPD, CLS...).

Il reste à désigner un cabinet local pour mener à bien l'étude préalable au Contrat Local de Sécurité.

Le Conseil Communal de prévention de la délinquance : instance de concertation

Cette structure a vocation de fédérer, sous la présidence du maire, les ressources directes et indirectes, (services de l'état, et tous ceux qui opèrent de manière indirecte). C'est un dispositif opérationnel important de la prévention de la délinquance, qui permet de rapprocher les structures qui se superposent sans forcément se connaître dans le cadre de la politique de la ville (représentants de l'état et représentants de la société civile). Le mettre en œuvre et le redynamiser permettrait une meilleure connaissance des phénomènes. Ce dispositif permet aussi de soutenir les familles et de créer des cellules d'aide psychologique d'urgence aux victimes qui ont du mal à faire cette démarche. La justice seule ne peut pas assumer la prise en charge des victimes. (Procureur)

Patrick Espagnol : Il s'agit de redynamiser le Conseil Départemental de la Prévention de la Délinquance, qui n'est pas une structure supérieure au CCPD mais qui permet de fédérer les mesures prises. « La structure existe, il faut la réactiver. C'est un point que nous avons évoqué avec M. le Maire avant de vous rencontrer ce matin. (...) Monsieur le Préfet m'a demandé d'actualiser cette structure, avec le Conseil général et les élus communaux. Les arrêtés sont en cours.»

Jean-Etienne Antoinette : « Nous allons mettre en place un SAMU social en partenariat avec le Conseil général et refaire vivre le CCPD.»

Anne Kayanakis : « Le CCPD peut piloter le Contrat Local de Sécurité »

Le Contrat Local de Sécurité

Le CLS est un outil pour fédérer toutes les actions, aussi bien la prévention que la répression, y compris la dissuasion. Un audit préalable doit être effectué par un acteur extérieur à l'administration (le premier audit fait en 1999 n'a pas été retenu).

Jean-Etienne Antoinette : « Il y a une volonté très ferme d'arriver à cet objectif. Nous allons nous donner les moyens de retenir un cabinet d'étude. »

Patrick Espagnol : Une préfiguration du comité de suivi est déjà en place : "c'est vous-mêmes qui avez pointé les actions".

Les Femmes de Kourou, dont les différentes actions avaient déclenché cette réunion organisée par la Mairie de Kourou, étaient là avant tout pour écouter les différents partenaires chargés de la sécurité, dans le but de participer à les fédérer. Elles ont exprimé cette volonté et regretté de n'avoir pas entendu s'exprimer des acteurs importants de la prévention comme le Contrat de Ville ou Maluana (ce dernier est une association avec structure d'hébergement, située dans l'ancien squash, et qui recueille des victimes de la délinquance, délinquants et prédélinquants). Mais Maluana n'était pas présent, de même que le Conseil Général ni l'A.D.I.

Les jolis mots (qu'il faut aussi retenir)...

Il nous faut bâtir un projet commun, accepter de se rendre compte qu'on s'est trompés, faire appel à toutes les bonnes volontés. Les financements sont assurés. (Patrick Espagnol).

Rendez-vous a été pris pour relancer le CCPD, jeudi 31 janvier 2002, à la mairie de Kourou.

L'ordre du jour de cette réunion nous est parvenu le 17 janvier 2002. Le voici :

- Réflexions et définitions des priorités d'actions pour l'année 2002, dont les procédures de mise en place du Contrat Local de Sécurité.
- Mise en place des commissions thématiques.

La réunion doit avoir lieu jeudi 31 janvier 2002, à 10 heures, mairie de Kourou, salle des délibérations. Cette affaire est suivie par Jeanne Varlin, chef de Mission Contrat de Ville à Kourou.

Kourou, le 20 janvier 2002.
Les Femmes de Kourou et ceux qui les aiment